



HAL
open science

Quelle place pour les espaces ruraux au Chili ?

Sébastien Velut, Cécile Faliès

► **To cite this version:**

Sébastien Velut, Cécile Faliès. Quelle place pour les espaces ruraux au Chili ?. Yves Jean et Martine Guibert (Dir.). Dynamiques des espaces ruraux dans le monde, Armand Colin, pp.339-359, 2011, Collection U. Géographie. halshs-00679289

HAL Id: halshs-00679289

<https://shs.hal.science/halshs-00679289v1>

Submitted on 15 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru dans :

Yves Jean et Martine Guibert, **Dynamique des espaces ruraux dans le monde**. Armand Colin, 2011. p.339-359

Sébastien VELUT

Professeur à l'Institut des Hautes Etudes d'Amérique latine

Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle

CREDA (UMR 7227)

sebastien.velut@univ-paris3.fr

Cécile Faliès

PRODIG

Quelle place pour les espaces ruraux au Chili ?¹

Le 18 septembre est célébrée la fête nationale du Chili, commémoration de la création en 1810 de la première junte de gouvernement autonome et célébration des gloires militaires. Or, les fêtes qui marquent l'événement, outre la mise en scène officielle de l'armée chilienne, offrent une récréation de traditions rurales propres à la région centrale du pays. Des stands recouverts de branchage accueillent des animations autour de jeux dits traditionnels, s'organisent les démonstrations de *cueca*, danse devenue nationale par décision du gouvernement militaire en 1979, qui célèbre le paysan chilien, le *huaso*. Le public est nombreux pour profiter d'un jour férié qui coïncide dans la région de Santiago avec les premiers jours du printemps.

Ainsi, le lien entre identité nationale et ruralité est rituellement célébrée et cette conjonction a été renforcée par le gouvernement militaire, désireux de mettre en avant une image idéale et pacifiée de la campagne, où s'étaient exacerbées les tensions autour de la réforme agraire réalisée par les gouvernements précédents et défaite par celui du général Pinochet. Elle est devenue une tradition dont on a oublié l'origine autoritaire tout en respectant les rites saisonniers qui rapprochent les citadins de la ruralité. Or, les symboles mis en avant sont ceux de la région centrale du Chili, où se trouve la capitale, Santiago, pour se transformer vers le sud, jusqu'à Puerto Montt et coïncider avec les différentes facettes d'un climat tempéré devenant vers le Sud plus humide et plus frais. Cette identification renvoie au problème de définition de l'espace rural, dans un pays dont la population est urbaine à 80%.

Pour l'institut national de la statistique, sont urbaines les localités peuplées de moins de 2000 habitants ainsi que celles peuplées de 1000 à 2000 habitants mais dont 50% de la population active

¹ Ce chapitre repose sur les recherches menées dans le cadre du programme ECOS -CONICYT C08H03.

travaille hors du secteur agricole et sylvicole, ainsi que les centres touristiques même si leur population est moindre. Cette définition permet de classer les populations en fonction de leur lieu de résidence, mais laisse de côté les espaces vides d'hommes. Or, le Chili se caractérise par de vastes espaces de très faible densité, dépourvus ou presque d'agriculture et d'habitants. L'extrême Nord (*Norte Grande*), hyper aride, ne connaît l'agriculture que dans des oasis. L'extrême Sud reste très forestier même si l'élevage y est présent. On ne peut donc se contenter d'une définition par le nombre d'habitants et par l'agriculture, valable uniquement dans le centre du pays, mais qui ne prend pas en compte d'autres formes de ruralité. A l'inverse des études comme celles du PNUD considèrent comme ruraux les villages et les petites villes très liés aux campagnes, et estiment la population rurale à 6 millions de personnes, contre 2 millions seulement d'après les critères du recensement de 2002.

Ces flottements montrent bien une ruralité en redéfinition. D'une part, les succès économiques d'une agriculture entrepreneuriale s'accompagnent d'une redéfinition des productions et des espaces, avec pour corollaire une redistribution de l'emploi et de la population. Cette évolution, favorable aux exportations chiliennes, pose cependant la question des agriculteurs qui ne trouvent pas leur place dans la modernisation. Pour ces derniers, une meilleure intégration aux dynamiques urbaines peut être un levier de développement.

L'Etat chilien a identifié l'agriculture comme un secteur stratégique, relançant l'intérêt pour les espaces ruraux et justifiant l'affichage du slogan faisant du Chili une « puissance alimentaire » mondiale. Un tel programme étonne pour un pays qui ne couvre qu'un million de km² et surtout, comporte de vastes étendues arides ou soumises à de fortes contraintes de pentes. D'après la FAO (FAO Stats) le Chili compte environ 160 000 km² de surface agricole utile et autant d'espaces forestiers. Il n'est donc pas question de concurrencer l'Argentine ou le Brésil sur le terrain des grandes cultures : au total à peine un tiers de l'espace national serait donc cultivable. Le Chili connaît pourtant de grands succès dans l'exportation des produits agricoles, notamment les vins, le raisin de table, les conserves de fruits, mais aussi le bois, la pâte à papier, l'élevage de volailles et de saumons. Leur développement représente un enjeu économique important pour diversifier les exportations encore très fortement dominées par le cuivre et dépendantes de la fluctuation des cours. Il passe par une redéfinition non seulement des modes de production mais aussi des filières de mise sur le marché des produits qui pose la question du devenir des espaces ruraux, lesquels se trouvent soumis à des dynamiques contradictoires. En effet, si les espaces ruraux ne sont pas seulement, au Chili comme ailleurs de surfaces de production : ils sont aussi des lieux de vie de populations connaissant souvent des difficultés liées précisément à la reconversion de la production imposée par les marchés. Ils sont, de plus en plus, investis de différentes valeurs par des populations urbaines, dont le niveau de vie augmente et qui recherchent des espaces de loisirs ou de résidence secondaire.

Le Chili puissance alimentaire de demain ?

Vers une agriculture entrepreneuriale

La croissance agricole a été l'un des éléments forts du modèle économique chilien. Elle repose sur de solides traditions puisque la vallée centrale du Chili jouit de conditions agronomiques tempérées, qui lui ont permis, au XIX^e siècle, d'exporter du blé vers l'Amérique du Nord en quantités significatives. Surtout, l'allongement latitudinal du pays se traduit par la succession de zones de cultures, principalement destinées au marché national, depuis les fruits tropicaux dans la région de la Serena jusqu'aux prairies d'élevage des environs de Puerto Montt. Comme dans le reste de l'Amérique latine, les grands domaines structuraient non seulement l'espace rural, mais également la société dans son ensemble sur le modèle des relations entre propriétaires et paysans sans terres dépendant du « patron » qui les logeait et les employait. La répartition des cultures était liée aux conditions de milieu et à une histoire récente puisque la colonisation et la mise en valeur agricole des espaces gagnés aux populations Mapuches ne s'est faite qu'à la toute fin du XIX^e siècle (région des Fleuves et région des Lacs) et celle de la région d'Aysén, très incomplète, au XX^e.

Ce modèle change par l'implantation d'activités de production destinées aux marchés internationaux, particulièrement la fruticulture liée à la conserverie, la production de fruits de contre saison (raisins, cerises etc.), le déploiement à très grande échelle de la sylviculture, l'élevage industriel de porcs, de volailles et de saumons. Cette irruption de logiques entrepreneuriales change à la fois les productions, les usages du sol, les rapports de travail et les types d'acteurs, tout en permettant une croissance régulière du produit agricole : la part de l'agriculture et de la sylviculture augmente même légèrement dans les années 2000, alors que le PIB est en pleine croissance.

Ce décollage provient de l'action de grandes entreprises spécialisées non seulement dans la production mais qui, surtout, structurent l'ensemble des filières jusqu'à la commercialisation - sans toujours posséder les terres. Ainsi, dans la viticulture, les efforts et les investissements ont porté d'abord sur la rénovation des chais, l'installation de matériel performant, l'embauche d'œnologues qualifiés et la commercialisation avant même de faire porter l'effort sur la production de raisins. C'est le même système que celui qui prévaut en Argentine où les *bodegas* de Mendoza achètent du raisin à des petits producteurs pour faire leur vin. Ce n'est que dans un second temps, ou pour assurer une certaine qualité d'approvisionnement que les nouveaux producteurs de vins se sont tournés vers la production de raisins dont ils pouvaient garantir la qualité, et ont acquis des terres et recherché de nouveaux terroirs viticoles à l'écart des régions traditionnelles de culture de la vigne (bassin de Casablanca, terrasses du Limari²). La superficie viticole a ainsi doublé entre 1997 et 2007 (de 60 000 à 120 000 ha)³. Les entreprises viticoles historiques du Chili font jeu égal avec les investisseurs étrangers dans cette modernisation de la viticulture.

INSERER CARTE DE LA PRODUCTION VITICOLE

De même, la production de raisin et plus généralement de fruits destinés à l'exportation s'organise avant tout autour des installations de préparation et d'expédition de marchandises calibrées pour les marchés des pays du Nord. Les usines d'emballage (le *packing*) en sont le maillon essentiel, où le raisin est trié et conditionné en fonction des marchés auxquels il est destiné par une main d'œuvre nombreuse et surtout féminine, jeune et saisonnière. C'est également le cas pour la culture de fruits

² Pour suivre les habitudes nord américaines, les entreprises chiliennes dénomment ces régions « Vallées » même si elles n'en sont pas.

³ Instituto nacional de Estadísticas, *Catastro Vitícola 2007-2008*, Santiago, 2009.

rouges⁴, en plein développement, qui bénéficie de faibles coûts de main d'œuvre pour le ramassage et le conditionnement minutieux de produits fragiles.

L'activité salmonicole a donné lieu à de nombreuses publications du fait de sa nouveauté (Barton, 1997) qui montrent notamment le poids de groupes internationaux, notamment norvégiens, qui ont développé cette activité au Chili et mis en place, en aval les filières de production d'aliments et en aval celles de préparation des poissons. Même si la salmoniculture n'occupe pas, par définition, les espaces agricoles, on doit l'en rapprocher car elle fonctionne suivant des logiques semblables : exportation de produits alimentaires, contrôle des filières, et appui sur des régions agricoles dont les sociétés sont bouleversées par cette nouvelle activité - comme par exemple sur l'archipel de Chiloé.

Mais les autres élevages industriels ont aussi connu une très forte croissance sous l'impulsion de grandes entreprises comme par exemple Agrosuper, présente à la fois sur terre et sur mer et tournée avant tout vers le marché intérieur. Possédant plusieurs grands élevages, Agrosuper produit également les aliments et contrôle les chaînes logistiques jusqu'aux supermarchés : son développement résulte de l'application de techniques d'élevage en batterie mais aussi de la modification des pratiques alimentaires des Chiliens qui consomment davantage de viande et s'approvisionnent auprès des grandes chaînes de distribution.

Encadré 1 : un entrepreneur agricole

Ces évolutions ont pour conséquence des modifications des espaces de culture. Il subsiste une trame héritée de répartition des cultures, du fait notamment des conditions agro climatiques et des demandes urbaines : ainsi les régions du sud, entre Osorno et Puerto Montt, restent les espaces privilégiés de l'élevage bovin, grâce à la qualité de leurs prairies. De même, la vallée de Quillota, proche de Santiago et de Valparaiso est l'un des centres principaux de production maraîchère pour les marchés urbains, une fonction que rappelait déjà Benjamin Subercaseaux dans son livre célèbre sur la « folle géographie » du Chili. Mais, ces productions sont concurrencées ou complétées par d'autres. C'est le cas de l'avocat qui occupe les pentes jusqu'alors délaissées à l'élevage extensif dans toute la région centrale. Dans les terres sèches du littoral (*secano costero*), c'est l'avancée de la sylviculture qui occupe les terres abandonnées. De même, les grandes entreprises d'élevage recherchent de vastes superficies pour implanter leurs bâtiments à l'écart afin d'en assurer le contrôle sanitaire. Dans le domaine viticole, certaines vignes plantées avec les cépages traditionnels (*uva pais*) sont abandonnées, alors que la culture gagne par ailleurs, notamment dans les terroirs semi arides ou arides des vallées du Limari et d'Elqui au prix d'investissements importants pour l'irrigation.

Ce changement des usages du sol et des productions se joue à plusieurs échelles et changent rapidement les paysages ruraux. Il peut se faire à l'échelle des parcelles qui changent non seulement de production mais d'usages : comme le montre la photo ci-dessous, la conquête de versants arides

⁴ Qu'on appelle au Chili du terme anglais de *berries* faute de mot en espagnol correspondant à cette catégorie.

et utilisés au mieux pour de l'élevage caprin au profit soit de la vigne soit de cultures arbustives est une véritable intrusion dans le paysage existant.



Photo : Progression des cultures irriguées dans la haute vallée d'Elqui (cliché S.V. 2007)

En termes de valeur, les exportations de saumon occupaient en 2009 le deuxième rang loin derrière le cuivre, suivies notamment par le vin, le raisin et la cellulose ainsi que d'autres produits minéraux dans le classement des principales exportations. Sans atteindre les totaux impressionnants des produits miniers, les produits d'origine agricole contribuent significativement à diversifier le commerce extérieur chilien. Ce sont ces succès qui amènent le Ministère de l'agriculture à avancer l'idée du Chili « puissance alimentaire », en insistant bien plus sur la spécificité des produits proposés que sur la quantité. Cette stratégie repose principalement sur les entreprises agricoles, capables de commercialiser sur les marchés mondiaux, de respecter des normes de qualité tout en produisant des volumes significatifs, à la mesure des marchés à conquérir. Une telle stratégie multidimensionnelle pose, au Chili comme ailleurs, la question des producteurs qui ne peuvent s'insérer dans ce schéma pensé pour favoriser les entreprises performantes.

Les facteurs stratégiques

La première condition d'expansion agricole est commune à l'ensemble de l'univers économique chilien : il s'agit de créer des conditions favorables pour les entreprises et les investisseurs. La pression fiscale est limitée, les investissements sont garantis, la législation du travail généralement favorable à l'employeur, les droits de douane très faibles etc. Le système bancaire et financier, plus stable que dans le reste de l'Amérique latine, appuie les grandes entreprises et notamment les investissements de départ pour les plantations. Dans le cas agricole, des investissements publics - notamment dans le domaine de l'irrigation, des routes et des ports- bénéficient directement aux entrepreneurs. C'est le cas par exemple de la « route des fruits » qui joint la région de Curico avec le port de San Antonio, l'un des plus performants du pays. Les plantations ont également été subventionnées pour lutter contre l'érosion, ce qui a encouragé la diffusion d'espèces à croissance rapide (pins et eucalyptus) sur des terres agricoles abandonnées ou dégradées.

D'autre part, le Chili a mis en place une stratégie sanitaire extrêmement stricte par des contrôles pointilleux aux frontières, pour apparaître comme un pays sans maladies, à l'opposé de l'Argentine et du Brésil, qui connaissent des problèmes récurrents de fièvre aphteuse du bétail et de parasites des fruits. Les conditions d'isolement biogéographique du Chili par la Cordillère des Andes, du tropique à Puerto Montt contribue à l'efficacité des mesures de contrôle aux frontières (Velut, 2009). Toutefois, les éleveurs transhumants ont pris l'habitude de franchir la frontière pour chercher les meilleurs pâturages ou vendre du bétail. C'est le cas des troupeaux de chèvres qui se déplacent entre les hautes vallées du Limari ou de l'Elqui et la province de San Juan en Argentine, ou le cas des bovins qui circulent entre la province de Mendoza et Chillan et s'échangent dans les pâtures d'altitude⁵. L'impossibilité de franchir la frontière perturbe leurs habitudes, mais il est essentiel pour construire, auprès des acheteurs l'image d'un Chili ne connaissant pas de problèmes sanitaires. Il s'agit, là encore, de contraintes qui sont plus facilement acceptées par des entrepreneurs agricoles que par des petits exploitants, qui ont plus de mal à les prendre en compte en n'en tirent guère de bénéfices.

Encadré 2 : Une famille d'éleveurs

La mobilisation des moyens de production passe également par les progrès technologiques dans la culture. Elles ont permis, par exemple, de remonter la filière saumon en maîtrisant la reproduction. Les techniques d'irrigation par goutte à goutte ou de contrôle des gelées dans les vignes sont également très développées. Toutefois, ces succès ont pour corollaire le recours aux traitements chimiques pour obtenir des produits standardisés et faire face aux problèmes liés à la monoculture sur de grands espaces. Ces usages ont été fortement critiqués par J. Chonchol (1999) et font l'objet d'intenses débats. En 2009, toute la filière salmonicole a été frappée par l'apparition du virus ISA jusqu'alors inconnu dans les eaux chiliennes et qui s'est propagé d'autant plus rapidement que la densité de saumons dans les parcs chilien est plus élevée qu'ailleurs. Les entreprises, malmenées à l'exportation en raison de leur tendance à abuser des antibiotiques, ont réclamé et obtenu des aides publiques ainsi que l'autorisation de déplacer les élevages vers des eaux non contaminées - où le problème risque de se reposer à brève échéance.

⁵ On ne saurait sans doute parler d'« alpages »

Cette crise a été nuisible à la stratégie commerciale nationale qui repose sur la mise en avant de la marque « Chili » à laquelle on cherche à associer l'idée de production de qualité, des paysages naturels et une certaine typicité. Cela amène à limiter les usages de dénominations locales de terroirs spécifiques, au prétexte que les consommateurs étrangers risqueraient de ne pas s'y reconnaître. Pourtant certaines entreprises viticoles mettent en avant les « vallées » viticoles. Surtout, le refus de figer des appellations d'origine répond à la logique d'entreprises agricoles qui modifient leurs implantations, pouvant développer leurs cultures sur de nouveaux espaces que vient ensuite relever une dénomination géographique incluse dans une stratégie marketing.

Une dynamique inégale

Si à l'échelle nationale, le secteur agricole est en croissance, toutes les régions ne profitent pas de la même façon de ces dynamiques. Il subsiste des espaces de pauvreté rurale à différentes échelles, liés au fait que les activités les plus dynamiques n'ont pas nécessairement des effets d'entraînement régionaux, en termes d'emplois, de revenus ou de stimulation de filières locales. Même si de nouveaux emplois sont créés, il s'agit soit d'emplois peu qualifiés et rémunérés, soit d'emplois qui ne correspondent pas aux compétences existantes localement puisque précisément la dynamique des activités amène à un changement des profils productifs régionaux. Ainsi, par exemple, les entreprises viticoles qui se sont installées dans le bassin de Casablanca, à partir du début des années 1990, ont dû faire appel à une main d'œuvre extérieure faute de trouver sur place les compétences dont elles avaient besoin.

Il n'est pas possible de savoir exactement combien d'exploitations bénéficient d'une insertion dans les circuits commerciaux. Le recensement agricole de 2007 montre cependant qu'il subsiste de très nombreuses petites exploitations : celles de moins de 10 ha représentaient 60% des exploitations pour moins de 2% de la superficie totale. A l'autre extrême, les exploitations de plus de 1000 ha, soit 1% du total, totalisent 70% des surfaces. Même si l'on ne peut pas faire l'équivalence exacte entre la taille, la modernisation et l'insertion dans les circuits commerciaux, d'après les enquêtes de l'institut chilien de statistique, il ne peut y avoir de réelle innovation que dans les exploitations d'au moins 20 ha. Cette situation signifie qu'il existe encore une marge importante d'évolution des structures agraires posant le problème de la viabilité des très petits domaines, exploités bien souvent par des agriculteurs âgés. Or, ces exploitations peuvent jouer un rôle important dans la conservation de l'agro biodiversité, particulièrement pour la pomme de terre dans le Sud et la quinoa dans le centre et dans le Nord, mais aussi pour maintenir la diversité des paysages.

Dans un contexte national de diminution de la pauvreté les écarts entre l'urbain et le rural se réduisent. D'après les derniers chiffres d'enquête disponibles (CAsEN, 2009) la part des pauvres serait supérieure en milieu urbain à ce qu'elle est en milieu rural, alors que la pauvreté était, historiquement, plus élevée en milieu rural. Il faudra attendre les résultats de prochain recensement (2011) pour comprendre le sens de cette mesure, si elle correspond bien à une tendance à moyen terme. On peut en effet l'interpréter soit comme l'amélioration des conditions de vie et des revenus

en milieu rural, soit comme le résultat de l'exode rural qui a poussé vers les villes les pauvres ruraux ou leurs enfants.

Les conditions de vie dans l'espace rural se sont profondément transformées comme le révèle l'enquête réalisée en 2007 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 2008). La démocratie chilienne a fait un effort important pour améliorer les infrastructures dans l'espace rural, particulièrement les établissements scolaires, les dispensaires, mais aussi l'adduction d'eau potable, l'accès à l'électricité et l'amélioration des routes. Des programmes spécifiques d'investissement public sont destinés aux communautés rurales pour réaliser différents travaux d'intérêt collectif dans les villages. Sur le plan des équipements, l'extension de la couverture des téléphones portables a apporté un changement fondamental puisqu'elle permet aux espaces et aux populations les plus marginales et échappant aux réseaux de téléphonie fixe, d'être en contact avec les centres urbains.

Vers le rural multifonctionnel

De nouvelles fonctions pour l'espace rural

Susciter l'émergence de nouvelles activités dans l'espace rural, destinées en particulier à créer des sources de revenus complémentaires pour les populations résidentes figure comme une priorité. Toutefois, cette diversification est difficile à réaliser, et elle doit être finement adaptée aux caractéristiques propres à chaque territoire. Un organisme public spécifique, l'INDAP (*Instituto Nacional de desarrollo agropecuario*) est chargé de travailler plus particulièrement en faveur des petits producteurs. Or, si la multifonctionnalité est recherchée pour ses retombées positives sur l'emploi et les revenus, les grandes activités exportatrices ne sont pas nécessairement compatibles avec de tels développements, soit qu'elles entraînent une trop grande uniformité paysagère, des nuisances diverses (circulation de camions, usages de pesticides) ou que les entrepreneurs ne souhaitent pas être perturbés dans leurs activités.

L'INDAP s'efforce pourtant d'aider les petits producteurs à trouver de nouveaux débouchés à leurs produits en travaillant aussi bien sur la nature et la qualité de ces derniers que sur les organisations sociales et l'accès aux marchés. Il s'agit par exemple de garantir la qualité sanitaire de produits artisanaux (fromages, confitures de lait, biscuits), d'inciter les agriculteurs à se regrouper pour vendre des quantités plus importantes notamment dans des petits marchés locaux construits à cet effet et d'offrir de nouveaux services à des citoyens disposant de revenus plus importants (promenades à cheval, restauration ou hébergement). En effet, une demande urbaine se renforce pour des produits de qualité et l'usage de services dans l'espace rural.

L'évolution des demandes urbaines est en effet la clé du développement d'activités trop réduites pour s'adresser à une clientèle internationale, mais essentielles pour la qualité de vie des citoyens. Or, si l'approvisionnement des grandes villes passent en premier lieu par les supermarchés, ils n'ont pas fait disparaître les marchés censés fournir des produits de meilleure qualité ou à meilleur prix. Il semble cependant qu'aucune réflexion n'ait été menée sur le rôle actuel des marchés et l'accès des producteurs à la vente : les informations disponibles font état de problèmes classiques liés aux

intermédiaires payant des prix très faibles aux producteurs pour les marchandises qu'ils se chargent de vendre. A titre d'exemple, en 2010, un producteur de fromage frais de chèvre le vend 2300 pesos le kilo (3,5 euros) à un intermédiaire qui le revend sur des marchés urbains plus de 6000 pesos le kilo (9 euros). Des réseaux de distribution en circuit court sous forme de paniers livrés aux consommateurs urbains sont mis en place pour contourner cette difficulté mais ils restent anecdotiques.

Le tourisme rural et les activités qui l'accompagnent, comme la production d'objets artisanaux (paniers, poterie, tricot), constitue sinon un grand espoir du moins un leitmotiv des politiques de développement rural. C'est bien évidemment à proximité des grandes villes et dans les régions déjà parcourues par des flux touristiques que ces activités peuvent se développer : alentours de Santiago, région de Coquimbo, pas trop distante de la capitale et qui bénéficie du renom de la vallée de l'Elqui, secteur des lacs et des volcans entre Osorno et Puerto Montt, île de Chiloé. Dans ces différentes destinations, l'offre touristique n'est pas contrôlée uniquement par les habitants mais aussi, dans une large mesure, par des investisseurs extérieurs.

Même si les femmes sont des protagonistes historiques de l'agriculture vivrière familiale ne serait-ce que par leur travail domestique, l'évolution récente de la société chilienne mais aussi les chiffres du recensement agricole de 2007 qui les prennent en compte de façon plus lisible. Leur profil a en effet évolué vers le salariat agricole souvent temporaire (elles représenteraient ainsi plus de 60% de la main d'œuvre saisonnière), les cultures d'autosuffisance alimentaire et le micro-entrepreneuriat. Dans un contexte de flexibilisation et donc de précarisation de l'emploi principal du foyer rural –souvent celui de l'homme- et d'augmentation du coût d'un mode de vie qui s'urbanise, un second salaire devient souvent nécessaire. Réputées méticuleuses dans la manipulation des fleurs ou dans les techniques de pollinisation et généralement peu syndiquées, les femmes constituent alors une sorte d'armée de réserve pour les travaux agricoles.

Au sein même des exploitations, ce sont les femmes qui génèrent le plus souvent des revenus secondaires notamment dans l'artisanat, l'élaboration de produits alimentaires et la production et la vente de fleurs. Elles restent donc minoritaires dans la population agricole active, davantage encore en terme de possession de la terre cultivée et en retrait de la génération du revenu principal mais sont très sollicitées pour les nouvelles activités de développement rural.

Un effet de génération et d'éducation est aussi à prendre en compte pour comprendre des comportements sociaux qui évoluent. Dans un pays conservateur où le poids de l'Eglise catholique a longtemps été très important, la plupart des femmes étaient en effet tenues à l'écart de la vie politique. C'est donc plutôt vers des réseaux associatifs que les femmes se sont tournées notamment dès la mise en place au Chili des *juntas de vecinos*, association de voisinage, qui leur permettent d'avoir un rôle et une visibilité à l'échelle locale : ouverture d'une crèche, organisation d'une tombola pour telle ou telle personne malade, réfection d'un bâtiment ou d'un pont,... Les femmes les plus âgées sont aussi très dépendantes notamment en termes de transports : les transports publics collectifs étant quasiment inexistantes en zone rurale et les femmes les moins jeunes n'ayant d'autre moyen de locomotion que la marche à pied ou le taxi, elles sont souvent contraintes à l'isolement. Ainsi le projet de développement rural de l'INDAP des *Hilanderas de Colliguay* dans la périphérie rurale de Valparaíso a été compromis car les femmes de la communauté ont accepté d'organiser des ateliers de filage et de tissage de laine ainsi qu'un point de vente dans la salle construite à cet effet dans le village mais n'ont consenti qu'une seule fois à aller faire leur promotion dans un des grands centres commerciaux proches du littoral à plus d'une heure en voiture de leur domicile.

Le développement du tourisme rural repose sur la multiplication d'offres d'hébergement chez l'habitant, ou plus précisément dans des *cabañas* construites sur son terrain donc à part de l'habitation principale, et encore très peu sur l'offre de services complémentaires ou de produits caractéristiques - sauf exception. Là encore, un certain temps d'apprentissage bénéficie aux régions touristiques déjà consolidées, où les populations sont mieux formées à l'accueil. Des efforts sont réalisés pour mieux évaluer le potentiel de nouveaux sites et accompagner les agriculteurs qui veulent commencer une activité complémentaire. Les régions viticoles sont celles qui sont les plus fréquentées, mais le tourisme y est organisé par les grands domaines qui reçoivent dans des chais de prestige, parfois factices, pour une dégustation vente parfois accompagnée de services divers (repas gastronomiques, hébergement de haut standing etc.). Toutefois, ce tourisme touche peu les bourgs, mais les contourne et les populations locales n'y ont pas de place.

Les conflits pour la terre et pour l'eau

Ces dynamiques contrastées amènent des conflits pour l'usage de l'espace et de ses ressources, autour notamment des questions d'accès à la terre et à l'eau, deux facteurs fondamentaux de production. Or, dans le souci d'en tirer le meilleur parti économique, le Chili a cherché à réguler l'accès à la terre et à l'eau par des mécanismes de marché, autrement dit à les attribuer aux utilisateurs disposés à payer le prix le plus élevé.

L'accès à la terre a été au centre des revendications de la réforme et de la contre réforme agraire, qui ont abouti à fragmenter petit à petit les grands domaines privés ou collectifs. D'un autre côté, les progrès de l'agriculture commerciale ont amené les grands propriétaires à subdiviser leurs propriétés pour les vendre à des acheteurs désireux d'investir dans des propriétés de taille moyenne où investir dans des cultures commerciales. Enfin, les modes de gestion communautaire des terres sont mis à rude épreuve face aux tentations de la privatisation. Il existe en effet, et particulièrement dans la région de la Serena, des terres gérées collectivement par les communautés agraires, dont les membres disposent d'un terrain qu'ils peuvent cultiver à leur guise, mais ne peuvent pas céder. Ce mode de gestion, peu favorable à l'initiative individuelle, fait l'objet de critiques et des mécanismes sont à l'étude pour permettre aux membres des communautés d'obtenir des lots individuels. Cette volonté de remettre dans les circuits fonciers des terrains, qui obéit à la logique évoquée précédemment d'affectation des ressources par les marchés, ignore la structuration existante dans les communautés qui se trouvent tiraillées entre les ayants droits désirant vendre et les autres.

Il est toutefois difficile d'avoir une idée complète du marché des terres, même s'il existe des études ponctuelles (Reyes, 2009). Ainsi, on voit à la fois se reconstituer de grands domaines, souvent dans des régions où la terre est peu coûteuse, se consolider de grandes exploitations existantes grâce à la multi activité, mais aussi se développer des propriétés moyennes.

Les conflits fonciers s'aggravent dans les régions de peuplement indigène et particulièrement dans la région de l'Araucanie, foyer des populations Mapuches. Même si le plus grand nombre de personnes déclarant appartenir à cette ethnie se trouve en ville (d'abord à Santiago, puis à Osorno), il subsiste

des communautés rurales, vivant de l'élevage, de l'agriculture et de l'exploitation de la forêt pour lesquelles l'accès à la terre ne se limite pas à une simple question productive. Il s'agit en effet de groupes qui revendiquent l'antériorité de la possession de territoires fondamentaux pour leur identité, dont ils estiment avoir été spoliés par la colonisation et la vente de terres dans des conditions douteuses. Indépendamment du bien fondé de leurs demandes, il faut souligner la violence de ce conflit, même dans le Chili démocratique qui affiche des politiques spécifiques d'aides aux populations indigènes (emprisonnement, grèves de la faim, attaque de propriétés, etc.). Les nouveaux leaders mapuches, formés à la prise de parole et à l'action politique, se montrent capables d'organiser un discours de résistance à l'Etat chilien, avec le soutien d'ONG internationales (Bengoa, 2007).

A ces mécanismes d'échange du foncier agricole s'ajoutent les effets de la pression à l'urbanisation ou à la construction de parcelles d'agrément (*parcelas de agrado*) : autrement dit de lots sur lesquels bâtir une résidence secondaire qui peut souvent devenir une résidence principale. L'élévation du niveau de vie des classes moyennes, aujourd'hui largement motorisées, les problèmes de pollution de Santiago et l'amélioration des autoroutes ouvrent de nouveaux espaces pour l'extension de ces parcelles. Par ailleurs, les codes d'urbanisme ainsi que loi de Réforme agraire toujours en vigueur facilitent la création de parcelles d'au moins 5000 m² : les propositions de vente de terrains se multiplient et les propriétaires édifient, hors de tout plan d'aménagement, leurs résidences secondaires. Parfois, dans les secteurs particulièrement attractifs, comme le littoral, ces parcelles sont subdivisées et revendues illégalement. Ces lotissements prennent des formes variées, en fonction des clientèles : tantôt ouverts, tantôt fermés, exhibant ou non une certaine unité architecturale, ou disposant d'équipements collectifs. La diversification de l'offre facilite le mitage de l'espace rural par cet habitat de faible densité (2 maisons / ha), à l'écart des villages et des bourgs. La montée des prix du sol qui l'accompagne est un problème pour les agricultures résidents qui ne peuvent plus acheter de terres, ou accéder à des pâtures : le maintien de l'agriculture s'en trouve compromis.

Encadré 3 : La réforme agraire

Le second facteur essentiel pour la production agricole est l'eau, particulièrement dans les régions semi arides où elle est présente mais en faible quantité et où il faut investir pour en faire le meilleur usage. Or le Chili a adopté sous le gouvernement militaire un principe de privatisation des ressources en eau : celles-ci sont attribuées au premier qui en fait la demande, indépendamment du fait qu'il possède ou non les terrains où cette eau est disponible. Ce principe s'oppose donc à la liaison entre la possession de la terre et l'accès à l'eau pour favoriser au contraire l'accès à l'eau à celui qui en a besoin et est disposé, le cas échéant, à payer plus cher. Cette privatisation est censée amener à faire de l'eau le meilleur usage économique, puisque l'activité la plus rentable sera disposée à payer plus cher son accès à l'eau. C'est l'administration (Direction générale des eaux) qui est chargée d'organiser le marché des droits d'eau, d'enregistrer les droits, de veiller au respect des quantités attribués et de mesurer l'état des ressources.

La privatisation des droits d'eau a suscité des conduites opportunistes des acteurs les mieux informés qui ont réclamé et fait inscrire des droits d'eau, sans toujours posséder de terrains, alors que les

propriétaires omettaient de faire reconnaître des usages qui leur semblaient acquis. Cette situation favorise aujourd'hui les détenteurs des droits d'eau, au détriment des seconds qui ne peuvent réclamer d'accès légitime aux ressources hydriques ce qui bloque toute possibilité de développement. Plus grave, les usages agricoles de l'eau entrent en conflit avec les usages urbains ou miniers, qui sont prêts à payer davantage l'eau disponible plaçant ainsi les agriculteurs dans une situation délicate. C'est la situation dans l'extrême Nord du Chili, où le développement minier a pour principal facteur limitant l'accès à l'eau, à tel point que de l'eau est importée depuis la Bolivie et que la surexploitation des ressources menace les oasis traditionnelles (Pica, San Pedro de Atacama). Là encore, certaines communautés agricoles sont menacées ou ne peuvent envisager de moderniser leurs activités. Les grands projets miniers comme la mine d'or de Pascua Lama dans la haute vallée de Huasco a ainsi été à l'origine de conflits importants du fait de la menace que représentait l'entreprise pour la qualité des eaux.

Enfin, l'engagement du Chili dans des programmes de protection de la biodiversité a conduit à la création d'aires protégées publiques (Parcs nationaux, réserves nationales, monuments nationaux) et privées. Les parcs nationaux sont conçus suivant les principes de la conservation et donc l'exclusion de la population résidente, alors qu'il s'agit parfois d'anciens domaines agricoles. C'est le cas, par exemple, de la réserve nationale Rio de los Cipreses, à proximité de Rancagua, dont les habitants ont été expulsés par l'administration des parcs, la CONAF (*Corporacion nacional forestal*). Cette dernière a l'habitude de gérer les parcs dont elle a la responsabilité sans participation des habitants, alors même que ces derniers sont directement affectés par les décisions prises. Des conflits en découlent entre l'administration des parcs et les habitants, qui ne respectent pas les interdictions ou s'efforcent de récupérer des terrains. De façon symptomatique, les nouveaux parcs créés l'ont été dans les régions de faible densité, soit au Sud (Aysén) soit au Nord (Atacama) pour éviter ces conflits avec les habitants.

Or, les parcs nationaux deviennent des foyers privilégiés de localisation du tourisme national et international dont peuvent bénéficier les populations environnantes et par conséquent des sites de fixation des pressions foncières. Certaines communautés voisines s'efforcent ainsi de récupérer des terres dans le parc de la Campana, parc national à mi-chemin entre Santiago et Valparaíso, quand ce ne sont pas de grandes entreprises minières qui demandent - et obtiennent ! - le droit d'exploiter des portions de parcs nationaux. Un discours plus général de rationalisation de la gestion prétend que les parcs nationaux devraient être en mesure de s'auto-financer - ce qui est loin d'être le cas - et incitent donc à la mise en concession pour le tourisme des secteurs les plus attractifs des aires protégées : un hôtel de luxe est ainsi installé dans le parc national de Torres del Paine.

De nouveaux espaces ruraux.

La société chilienne connaît d'importantes transformations qui modifient les usages des espaces ruraux mais aussi leur place et leurs valeurs dans différents registres : celui de la production mais aussi des usages et des attributs culturels ou identitaires qui leur sont attribués. Les espaces vides, parfois délaissés peuvent trouver de nouveaux usages, pas nécessairement agricoles. L'imbrication

avec les espaces urbains devient plus complexe. Il est possible de proposer des éléments de typologie qui concernent principalement les espaces ruraux où l'agriculture se maintient ou s'étend et laisse de côté les espaces désertiques.

Les espaces de la métropolisation

La métropolisation chilienne ne concerne plus seulement la conurbation Santiago - Valparaiso - Viña del Mar (7 millions d'habitants) mais touche également les capitales régionales comme Concepción ou Puerto Montt et s'accompagne d'une diffusion dans l'espace rural qui les entoure de formes d'habitat de faible densité, mais aussi d'un grand nombre d'activités destinées aux citadins (tourisme rural, vente de produits, restauration, guides touristiques, excursions, entretien des résidences secondaires etc.). Urbain et rural ne sont plus simplement juxtaposés mais étroitement imbriqués par l'extension de lotissements et de services dans l'espace rural à destination des citadins. Les valeurs foncières s'en trouvent bouleversées, ce qui multiplie d'autant l'incitation à lotir et à vendre les terrains agricoles. Dans le contexte de croissance économique soutenue du Chili, d'amélioration des infrastructures, du développement de la motorisation, ce mouvement d'extension métropolitaine ne connaît guère de limites : il atteint des espaces toujours plus éloignés pour peu qu'ils soient considérés attractifs : c'est le cas en particulier sur le littoral. La grande souplesse dans l'aménagement du territoire, l'absence de contraintes, favorise cette interpénétration en ne séparant pas par un zonage précis l'urbain et le rural. Plus exactement, si les espaces urbains sont bien délimités dans les plans d'urbanismes, d'une part ceux-ci englobent très largement l'urbain consolidé pour permettre les extensions et d'autre part, même dans l'espace rural, des lotissements de faible densité sont autorisés.

Cette interpénétration a fait de toute la région centrale un espace d'expansion métropolitain, où les ruraux et les urbains se côtoient régulièrement. Il en découle des pressions pour les agriculteurs, tentés de vendre leurs terrains, mais également la possibilité de disposer de revenus complémentaires par la vente directe de produits, l'offre de services etc. Inversement, les citadins qui investissent l'espace rural peuvent se montrer d'efficaces médiateurs pour obtenir l'amélioration des infrastructures, tout en surveillant attentivement les activités qu'ils jugent nuisibles ou polluantes.

Les espaces ruraux métropolitains sont aussi ceux de l'agriculture maraîchère pour les métropoles, là où les innovations se font pour conquérir de nouveaux espaces de culture et où les innovations d'organisation ou de production trouvent plus facilement le chemin du marché. Cela n'empêche pas la persistance d'agriculteurs ne disposant que de très petites parcelles, ou qui ne tirent leur revenu que d'une exploitation parfois destructrice des espaces communs (ramassage de bois, de terre, de plantes aromatiques ou médicinales). De la même façon, les espaces naturels protégés sont à la fois soumis à de fortes demandes d'usage, mais aussi en mesure de percevoir des revenus non négligeables pour une mise en valeur destinée à la clientèle citadine.

Les espaces de la grande production

Les grandes productions sont le signe d'une agriculture productive, fortement engagée dans les marchés internationaux et qui se développe à différentes échelles. Il s'agit aussi bien des immenses plantations forestières qui couvrent le sud de la région du Bio Bio, que des installations d'élevage accueillant des milliers de volailles dans les secteurs peu accessibles de la région de Valparaiso. Dans tous les cas, il s'agit d'activités qui en excluent d'autres, pour disposer de plus vastes surfaces d'un seul tenant, assurer le contrôle sanitaire et faciliter l'organisation logistique, ou qui, au moins, organisent précisément les activités complémentaires comme par exemple un tourisme sélectif dans les grandes propriétés d'élevage du Sud qui valorisent ainsi leurs paysages en offrant des possibilités d'hébergement.

Les espaces dominés par la grande production sont aussi ceux où l'emploi rural salarié se maintient, alors même que le nombre d'agriculteurs recule, ceux aussi où l'uniformisation des paysages et la plus rapide. Mais il existe également des cultures extensives menacées par la concurrence des importations, comme la betterave sucrière, le blé ou le riz et qui connaissent des difficultés.

On peut placer dans cette catégorie les espaces du tourisme rural (région des lacs, vallées d'Elqui, du Limari, voire oasis touristiques du Nord) car là encore une seule activité tend à structurer l'espace, favorisant des activités complémentaires et créant des revenus (vente de produits artisanaux par exemple). Les espaces de nature et notamment les parcs nationaux jouent un rôle important d'attraction de la clientèle nationale et internationale. En effet, si le Chili s'est affirmé comme destination touristique internationale, il s'agit d'une clientèle qui sélectionne fortement les lieux visités - lesquels hormis les villes de Santiago et Valparaiso sont ruraux. Surtout, l'accroissement des revenus de la population chilienne soutient la montée en puissance du tourisme national qui constitue un puissant instrument de redistribution saisonnière des populations et des revenus vers les zones rurales. L'une des questions de fond est celle de l'articulation entre l'activité touristique et les petits producteurs locaux qui ont souvent du mal à s'y greffer ou en sont délibérément exclus par des groupes touristiques intégrés désireux de proposer à leurs clients un ensemble de services.

Les espaces ruraux à (re)développer

L'avenir des espaces ruraux qui ne sont ni directement inclus dans les aires métropolitaines, ni conquis par les grandes productions est plus complexe. Là encore, si l'on peut repérer des régions où la petite propriété est importante, souvent associée à un peuplement indigène comme dans la région de l'Araucanie, ces espaces ruraux s'insinuent également dans les espaces métropolitains ou dans ceux de la grande production. Les différences d'accessibilité sont un facteur important de localisation. Or, même dans les espaces métropolitains il subsiste des producteurs isolés, difficilement accessibles pour les techniciens agricoles et, qui inversement, ont du mal à accéder aux marchés, aux crédits ou à la formation. La question est de savoir s'il est possible d'imaginer pour ces territoires des formes de développement qui préservent certaines de leurs caractéristiques sociales ou environnementales, ou bien s'ils sont destinés à être abandonnés pour être absorbés dans l'une des catégories précédentes.

Il s'agit donc là d'un univers très composites. On y trouve des terres indigènes pour certaines fortement prises en main par des communautés appuyées par des institutions publiques et des ONG

: c'est le cas par exemple sur le littoral de l'Araucanie au Sud de Valdivia où il existe des initiatives de conservation de la biodiversité associées au tourisme communautaire avec le soutien du WWF. Il s'agit également des espaces de petite agriculture des oasis du Nord, liés à des communautés indigènes aymaras, qui cherchent à s'articuler aux espaces touristiques, des espaces de la petite production et de l'élevage du Chili central, de l'agriculture familiale du sud. La volonté d'aider ces agriculteurs à accéder dans de bonnes conditions aux marchés trouve ses limites dans les capacités réelles d'organisation, l'existence d'une demande pour leurs produits, la concurrence pour la terre et pour l'eau. Or, il s'agit aussi d'espaces de conservation de la biodiversité cultivée et de certaines traditions. La capacité de l'Etat chilien à imaginer et mettre en œuvre des solutions innovantes et adaptés aux différents cas est sans nul doute un point central pour le futur du développement rural.

Conclusion :Repenser la place des espaces ruraux

Malgré les discours portant sur les succès de l'agriculture chilienne et les politiques de soutien aux petits producteurs, on doit constater que ces deux dimensions sont difficilement compatibles - et d'ailleurs portées par des secteurs différents de l'appareil d'Etat. Il est certain que les succès à l'exportation relèvent avant tout de la grande agriculture et, inversement, la petite agriculture demeure encore une agriculture de subsistance, dominée et vieillissante. La question est donc plutôt de savoir si l'évolution démographique inéluctable conduira à la disparition de la seconde à court ou moyen terme, ou s'il est encore temps d'en sauver quelque chose. En même temps, la qualité environnementale des espaces ruraux est un enjeu important pour de nombreuses activités.

C'est là que l'approche géographique que nous avons proposée se révèle pertinente puisqu'elle montre bien que cette problématique n'a de sens que région par région, en fonction des productions actuelles, des potentialités, mais aussi de modes d'accès au marché et de pénétration ville-campagne. Pour les régions éloignées des centres urbains, la progression de la grande agriculture, voire d'activités inédites, tels que de grands complexes touristiques ex nihilo, ou encore l'installation d'installations de production d'énergie ou de mines, est le scénario le plus probable - sauf s'il existe des communautés suffisamment enracinées et structurées pour contrer ces tendances. En revanche, dans les espaces gagnés par la métropolisation, plusieurs options sont possibles, ce que traduit à l'heure actuelle un paysage rural formant une mosaïque très évolutive. L'accompagnement de ces tendances suppose donc un travail finement différencié de région à région, et par conséquent de surmonter les insuffisances de la décentralisation, tout en abandonnant définitivement l'opposition tranchée entre les catégories urbaine et rurale. C'est à partir de là que l'on peut repenser la place des espaces ruraux dans le Chili d'aujourd'hui.

Bibliographie

Barton, Jonathan., Environment, sustainability and regulation in commercial aquaculture : The case of Chilean salmonid production, *Geoforum*, vol. 28, n°3-4, pp. 313-328, 1997.

Bengoa, José (ed.) *Territorios rurales, Movimientos sociales y desarrollo territorial rural en América latina*, Catalonia. 2007.

Chonchol, Jacques, *Adonde nos lleva la globalizacion? reflexiones para Chile*, LOM ediciones, Santiago du Chili, 1999, 138 p.

Gómez Echenique, S., *La « Nueva Ruralidad » : Qué tan nueva?*, LOM Ediciones, Santiago 2002, p. 233

Livenais, Patrick et Aranda, Ximena, (eds) *Dinamica de los sistemas agrarios en el Chile arido : la region de Coquimbo*, Lom ediciones, Santiago, 2003, 502 p.

PNUD, *Desarrollo humano en Chile rural*, PNUD, Santiago, 2008. 249 p.

Reyes, Fabian, *La tierra se mueve : Les transformations de la propriété agriculoe dans une zone aride, la province du Limari (région de Coquimbo, Chili)*, thèse, Université d'Orléans, 2009.

Salazar, A. et Osses, P. La ruralidad en la región metropolitana de Santiago de Chile (2002): determinación y relación con los grupos socioprofesionales, *Scripta nova*, vol.XII, n°270, 2008.

Subercaseaux, Benjamin, *Chile o una loca geografía*, Santiago, Editorial Universitaria.

Velut Sébastien et Faliès Cécile, Marges urbaines, marges rurales entre Santiago et Valparaiso, *Autrepart*, 45, 2008/1, p. 207-220

Velut, Sébastien Argentine - Chili, une si longue frontière, *Confins, revue franco brésilienne de géographie*, 7 | 2009 <http://confins.revues.org/index6095.html>.

Encadrés à insérer dans le texte.

encadré 1 : Un entrepreneur agricole

Christian-Thomas M., 38 ans, vit à Santiago. D'origine allemande par son grand-père qui s'installe après la Seconde Guerre mondiale dans le secteur de La Palma, et y introduit l'espèce Haas, une espèce d'avocats très résistante, en provenance des Etats-Unis pour la première fois au Chili, en 1994.

Il est le président de la holding SAFEX, entreprise exportatrice, il faut distinguer le *Criadero Huerto California Ltda.*, créé en 1990, qui fait partie du *Consorcio Viveros Aconcagua*, qui est une pépinière de 150 000 arbres fruitiers sur 4 hectares cimentés sur les versants de la Cordillère de la Côte, et le *Huerto California Ltda.*, créé en 1955, certifié par Eurep-Gap, référentiel mondial de bonnes pratiques agricoles, basé en Allemagne et qui produit des avocats et des agrumes essentiellement. Il est propriétaire de 55 hectares dans la Région de Valparaíso et de 120 hectares dans la Région de Coquimbo. 200 personnes travaillent dans la *holding*. Les familles des 80 ouvriers agricoles permanents du Huerto et du *vivero* vivent sur l'exploitation.

Les techniques utilisées sont l'irrigation par micro-aspersion sur les avocatiers et par goutte-à-goutte sur les arbres à agrumes. Pour les arbres à agrumes, on pratique la micro-injection en laboratoire sur des portes-greffes étasuniens. L'entreprise travaille en collaboration avec la Faculté d'Agronomie de l'Université Catholique de La Palma avec qui elle développe des innovations techniques, notamment dans l'*arboretum* du Huerto qui compte de nombreuses espèces d'arbres fruitiers.

En termes de commercialisation, 70% des avocats, des nèfles, des oranges et des mandarines sont exportés par la SAFEX en bateau depuis Valparaíso, sauf pour les nèfles, fragiles, exportées en avion. Les pamplemousses et les anones sont vendus sur le marché national, ainsi que 70% des citrons produits.

Ses projets sont de développer la production de nouvelles espèces d'arbres en pépinière en s'agrandissant, d'améliorer la qualité de la production en s'adaptant à de nouvelles normes de qualité, notamment biologiques, avec le développement de la lombriculture pour fertiliser naturellement les sols. Des accords sont en cours avec TESCO, une chaîne anglaise de supermarchés pour la distribution de ces produits organiques.

Encadré 2 : Une famille d'éleveurs dans la région métropolitaine

Efrain B., 65 ans, est installé depuis 15 ans dans le Fundo La Merced, sur la commune de Lampa à l'intérieur des limites de l'aire métropolitaine de Santiago du Chili. Contre la valeur de 40 chevreaux donnée chaque année au propriétaire de ce *fundo* de 1000 hectares, il a le droit de laisser paître ses 405 chèvres et ses 30 brebis sur les flancs de la Cordillère de la Côte et d'occuper une *majada*, ensemble de constructions composé d'une bergerie, de cabanes d'habitation, d'un four en terre, d'un corral pour le bétail, d'une fromagerie, d'une porcherie et d'un poulailler, sans oublier les niches pour les nombreux chiens de chasse qui servent à éloigner les renards. Tous ces bâtiments sont en *adobe* ou en matériaux légers sauf les corrals, en pierre. Dans le meilleur des cas, la *majada* possède un groupe électrogène mais jamais l'eau courante. Il s'agit donc d'installations précaires dans la mesure où elles n'ont pas vocation à durer et parce que les conditions de vie y sont particulièrement difficiles surtout pour les enfants et les personnes âgées.

Il partage ce droit avec trois autres familles, plus jeunes, mais qui comme lui ont déserté la région de Coquimbo plus au Nord dans les années 1980 en raison du manque d'eau, de graves problèmes d'érosion et n'ayant pour débouchés commerciaux pour leurs fromages de chèvre que quelques stands le long de la route panaméricaine. Deux des trois autres familles se sont fait construire une maison dans la vallée pour favoriser la scolarisation des enfants et le travail d'appoint des femmes. Efrain et sa femme, plus âgés, vivent dans la *majada* où ils effectuent la traite quotidienne et préparent le fromage qu'un acheteur vient chercher le jeudi pour vendre le samedi sur un marché de San Antonio, sur le littoral.

Il part de novembre à février dans la Cordillère des Andes entre l'Aconcagua et le Cajón del Maipó avec ses troupeaux. Si la transhumance s'effectue aujourd'hui en camion et que les éleveurs de chèvres sont beaucoup moins inscrits dans les réseaux sociaux ruraux que les agriculteurs ou les éleveurs de bovins, ils n'en restent pas moins de véritables agents territoriaux et ont un rôle stratégique dans la mise en valeur, la conservation et même la police environnementale de la montagne chilienne face notamment aux touristes. L'été, les éleveurs sont particulièrement vigilants à la pollution des cours d'eau où s'abreuvent leurs bêtes et aux sacs poubelle en plastique laissés par les campeurs qui fréquemment étouffent leur bétail.

Encadré 3 : La Réforme agraire au Chili et ses héritages

Les thèmes de la structure agraire latifundiaire et de la Réforme agraire sont des thèmes récurrents dans les pays d'Amérique latine. Au Chili, ils prennent une nuance particulière en raison de structures sociales à part et de la courte période d'application concrète de la loi 16.640 de Réforme agraire qui entra en application le 18 juillet 1967 et prit fin légalement en septembre 1973 avec le coup d'Etat militaire du général Pinochet. Bien qu'initié dès le début du XXème siècle devant le constat d'une agriculture non performante, aux mains de propriétaires urbains peu concernés et de travailleurs mal formés, le mouvement impulsé aux campagnes pour les moderniser, ne porta jamais réellement ses fruits. Il ne trouva réellement un écho que dans les années 1960, dans le cadre d'un nouveau contexte national. En 1935, le Chili devient un pays à majorité urbaine simultanément au départ de la classe moyenne rurale, née du timide parcellement des terres de la fin du XIXème siècle. La population urbaine à nourrir augmente donc et le Chili doit importer de plus en plus de produits alimentaires. Or, même si certains ont montré que la relation latifundium-minifundium avait une cohérence interne, qui permettait une rationalisation des ressources pour un faible investissement, ce système non compétitif, aboutissait dans le temps, à « une économie de stagnation et à une production en diminution sans projet de développement ». Pour enrayer cette situation d'inégalité sociale endémique entre grands propriétaires et petits agriculteurs et surtout pour donner un nouvel élan à l'économie du secteur primaire chilien, la Réforme agraire du gouvernement Frei, se donne cinq objectifs fondamentaux : l'expropriation des grands domaines mal gérés, l'octroi d'une aide aux exploitations rentables afin de les stimuler, la mise en place d'un projet d'organisation paysanne, syndicale et coopérative, l'augmentation des salaires et la sécurité de l'emploi dans l'agriculture et la mise en œuvre d'une vaste politique de formation des bénéficiaires de la Réforme agraire, des petits propriétaires et des exploitations de taille moyenne. Les *latifundios* expropriés se transformèrent alors en *asentamientos*, coopératives paysannes devant durer quatre ans se substituant à l'ancienne direction patronale. L'*asentado* est l'agriculteur que l'on installe dans ce contexte sur une terre pour qu'il la travaille et l'acquière à terme.

La Réforme agraire est considérée en général comme un échec en raison de sa courte durée d'application, de la mauvaise formation des *asentados*, du faible investissement financier du gouvernement et de la Contre-Réforme – ou « Réforme agraire » privatisante -qui a suivi sous le gouvernement militaire et qui a consisté en une privatisation par restitution de la propriété foncière à l'ancien propriétaire ou par la parcellisation des terrains expropriés en faveur des petits agriculteurs, qui accédèrent ainsi à la propriété mais sans la formation nécessaire pour l'exploiter. Ils préférèrent alors la revendre à ceux qui se portèrent acquéreurs le plus rapidement, c'est-à-dire, à leurs anciens propriétaires. Le capital en leur possession à ce moment précis fut cependant vite dépensé et ils redevinrent ouvriers agricoles sur la propriété du « patron ». Entre Réforme agraire socialisante (1965-1973) et « Réforme agraire » privatisante (à partir de 1973), l'idée a donc été la même, de détruire le structure latifundiaire, mais les moyens employés différents, avec d'un côté la volonté de former une paysannerie autonome et de l'autre de capitaliser le foncier. Rangés derrière une même vision de l'agriculture dont la fin ultime est considérée par tous comme le développement maximal de la productivité sur l'exploitation en vue d'accéder à l'exportation des produits agricoles, petits producteurs et grands propriétaires vont donc main dans la main, motivés par la concurrence, pour former le modèle chilien agricole néolibéral.

Deux avatars de ce processus de réforme sont la multiplication des parcelles d'agrément (*parcelas de agrado*) et le difficile maintien dans terres communautaires qui ont tendance à être morcelées.